AFFAIRE N° 9

OPERATIONS du BUREAU de BIENFAISANCE: Assistance à la Famille - Assistance aux vieillards, infirmes et incurables.

Le MAIRE donne lecture du procès-verbal de la Commission administrative du Bureau de Bienfaisance en date du 21 Septembre 1955

Après avoir examiné les dossiers concernant les affaires sus mentionnées, à l'unanimité, le Conseil émet un avis favorable à ce qu'il soit donné suite aux délibérations prises à leur sujet par la commission d'administration.

Les affaires inscrites à l'ordre du jour ayant été examinées le Maire lève la séance à 10 H.50./.

Le Secrétaire,

Le Maire,

Les Membres,